CORRESPONDANCE.

STE-CLAUDE.

Msnsieur Bonnet a reçu un nombre considérable de marchandises; il lui en arrive par tous les trains. Ce nouveau magasin promet bien, si l'on tient compte des conditions de vente qui se font en échange du bois de corde.

Les prix du bois, sur char, sont: bois de chêne, $2.50; bois de saison, $2; bois mort, $1.60.

Monsieur Senselme se retablit promptement; il pourra vaquer à ses travaux sous peu.

La réouverture de la chasse au gros gibier nous a amené des visites nombreuses; cependant les chasseurs n'ont pas été heureux, car la neige ne les favorise pas; ils s'en sont tous retourné bredouilles.

STE-ANNE DES CHÊNES.

Lundi, 28 Novembre.

M. D. W. Shunk était à Winnipeg la semaine dernière pour livrer le dernier lot de fromage; cet envoi est le dernier, et d'ici peu de jours tous les patrons recevront le prix du lait qu'ils ont livré à la fromagerie.

Vendredi soir dernier, grande reception à l'Hôtel South-Eastern. La nuit s'est agréablement passée à chanter et à danser, et autres divertissements. Melle Généreux a reçu les compliments de tous les assistants pour la manière remarquable dont elle a dansé la "Red River jig." Parmi les personnes présentes MM. Green, Scott, Black, et plusieurs autres notabilités de la compagnie de chemin de fer.

Notre nouvelle gare vient de recevoir une couche de peinture qui ajoute grandement à son bon aspect.

M. Jean Flamand, qui avait le contrat pour la pose de la clôture de la ligne, a été obligé de cesser l'ouvrage à cause du froid.

On dit que Mme Parisot a l'intention d'ouvrir une classe du soir pour apprendre le français à la population d'origine anglaise du district, et M. Scott, du chemin de fer, a été le premier à faire application.

M. Franck Roussin, surintendant du campement à Dufresne, est revenu à Ste. Anne.

Plusieurs groupes d'hommes sont parsés ici, en route pour les différents camps à l'extremité de la ligne.

M. Pierre Poitras, propriétaire du moulin à scie de "Go Slow," se prépare à donner un grand développement à son installation pour cet hiver; il aurait l'intention d'envoyer de grosses quantités de bois scié à Winnipeg par le chemin de fer.

M. E. Rivard, de Caledonia, est occupé à plastrer la station.

M. Jos. Hébert, banquier de St. Boniface, a ouvert une succursale ici, ainsi qu'à Lorette, à la maison de M. Durand.

Le "Skating Rink" de Clearspring a ouvert la semaine dernière, et plusieurs jeunes gens de Ste. Anne sont allés y passer la soirée.

Le Rév. M. Giroux a acheté la résidence de M. Jos. Owens, qui a l'intention de construire auprès de la station.

M. Coté, D. L. S., avec huit hommes et des traines à chiens, est passé ici en route pour arpenter la contrée forestière à l'extrémité de la ligne.

SAINT-JEAN-BAPTISTE.

23 Nov. 1898.

Aujourd'hui 23 est l'anniversaire de notre docteur, M. G. A. Dubuc; ses amis se proposent de fêter ce soir sa naissance; la réunion aura lieu à la salle de la C. M. B. A., la fanfare prêtera son concours, des discours seront prononcés et comme cadeaux on parle d'une horloge superbe et d'un vase en cristal avec décorations dorées.

M. Napoléon Comeault revient du Dakota où il est allé pour des affaires. Parti samedi il était de retour lundi. Il paraît que le temps est dur au Dakota en cette saison; le blé subit la même baisse qu'ici.

Mme Jos. B. Dupas, qui est allée en promenade à St-Boniface, n'est point encore de retour; sans doute que le grand nombre d'amis qu'elle a à St-Boniface sont cause de ce retard, et qu'ils ont tenu à la garder le plus longtemps possible.

Nous n'avons pas encore suffisamment de neige pour faire de bons chemins d'hiver.

Le blé se maintient ici à 48 cts.

Revue des Journaux

"LE PIONNIER."

Sous ce titre: "Une Corde Usée," nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke* à la date du 18 novembre:

"La date du 16 novembre, anniversaire de l'exécution de Riel, sert encore d'occasion à certaines feuilles d'exalter la mémoire du chef métis que l'on persiste à représenter comme un héros, un martyr, le champion de notre race, etc.

"Riel fut meurtrier en 1870; c'est ce que M. Laurier a déclaré lui-même, et avec raison, dans un discours prononcé en 1875 devant la chambre des communes.

"Dans la rébellion de 1885, Riel fut loin de faire oublier son crime précédent, et il commit alors des actes tellement inexcusables qu'on chercha à le faire passer pour fou, comme seul moyen de le sauver.

"Meurtrier en 1870, fou ou criminel en 1885, voilà le sujet dont on veut faire un héros.

"Cessons donc de nous rendre ridicules aux yeux des autres nationalités.

"La corde de ce pauvre Riel est usée depuis longtemps. Son utilité a cessé avec la sinistre comédie qu'elle servait jadis à monter sous le titre de parti national."

La Verite répond ainsi au *Pionnier*:

"Si réellement M. Laurier a prétendu que Riel fut meurtrier en 1870, M. Laurier s'est trompé, voilà tout.

"La résistance des habitants de la Rivière Rouge en 1869-70 était une résistance légitime. Ce n'était pas une révolte contre l'autorité souveraine de la couronne britannique, mais une résistance nécessaire aux entreprises téméraires et coupables du gouvernement d'Ottawa qui voulait disposer du petit peuple de la Rivière Rouge, sans le consulter, contre tout droit, contre toute justice.

"Le gouvernement provisoire formé à la Rivière Rouge en 1869, à la suite de l'abandon qu'avait fait la compagnie de la Baie d'Hudson de la souveraineté politique, était un gouvernement légitime.

"L'exécution de Scott, à laquelle le *Pionnier* fait manifestement allusion, a pu être une faute politique, ce qui est fort douteux; elle n'a certainement pas été un meurtre.

"Le directeur du *Pionnier* ne devrait pas oublier que son journal a condamné l'exécution de Riel avec une très grande énergie. Veut-il que nous lui remettions sous les yeux les paroles indignées qu'il a écrites en novembre 1886? S'il le désire, nous nous en ferons un plaisir. Il pourra alors admirer le chemin que son journal a fait depuis douze ans."—*La Verite.*

Note de la Redaction.

Nous nous proposions de relever l'article du *Pionnier*; après l'article de *La Verite* nous ne saurions mieux faire que de nous associer entièrement à cette vigoureuse protestation.

LE "TIMES."

Le *Times* de Londres, après avoir passé en revue les moyens auxquels, suivant lui, les différents gouvernements français ont eu recours pour contrecarrer les projets de l'Angleterre en Egypte, dit:

"Ne pas reconnaître que l'Angleterre a commis des fautes et n'a pas su donner à la France les raisons qui auraient pu décider celle-ci à accepter les faits accomplis, serait une criante injustice.

"Après le bombardement d'Alexandrie, après la bataille de Tell-el-Kébir, l'Angleterre aurait pu proclamer son protectorat sur l'Egypte et personne n'aurait protesté. Elle ne le fit pas, parce que, mal renseignée sur l'état des finances égyptiennes, elle n'osa pas prendre la responsabilité de la dette.

"Par son manque de résolution, elle laissa la porte ouverte aux déficits. Elle a commis une faute encore plus grande en promettant d'évacuer l'Egypte et en acceptant, en signant presque, la convention Drummond-Wolff.

"Il est certain qu'aucune compensation n'est due à la France pour Fachoda. Cependant, il ne faut pas oublier que les droits de la France en Egypte ne sont pas identiques à ceux des autres nations. La France a perdu plus que ces dernières; elle a été dépouillée, et elle a été dépouillée sans une guerre qui aurait donné à l'Angleterre un droit qu'elle ne possédait pas.

"La colonie de la France est cinq fois plus considérable que celles des autres nations. Alexandrie est pour ainsi dire un faubourg de Marseille; la France y a toujours été chez elle. Enfin, il faut se le rappeler, c'est grâce au génie et aux ressources de la France, malgré l'opposition de l'Angleterre, que le canal de Suez a été percé et que cette œuvre gigantesque a déjà rapporté à l'Angleterre plus de 24,000,000 de livres sterling.

"Pour toutes ces raisons, nous croyons que la France a droit à une compensation. Elle acceptera, sans doute, le fait accompli, pourvu qu'on lui accorde en échange, en Afrique, une part de territoire et d'influence à laquelle elle a droit."

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.